

En attendant, le Conseil s'efforce de rendre le maximum de services dans trois directions principales; (a) le recrutement et la formation d'un personnel ad hoc; (b) l'octroi d'allocations destinées à permettre la poursuite de travaux importants par lui approuvés; (c) la coordination et la stimulation des travaux de recherches au Canada sur des questions d'importance nationale.

Recrutement et formation du personnel.—Désirant constituer au Canada un groupe de techniciens et de spécialistes désireux de s'engager dans la voie des recherches, non seulement au service des universités et des écoles techniques, mais aussi dans les industries et dans les administrations soit fédérales, soit provinciales, le Conseil des Recherches a établi trois classes de bourses universitaires et post-universitaires, d'une valeur respective de \$750, \$1,000 et \$1,200, devant permettre aux étudiants diplômés avec distinction dans une université de continuer leurs travaux scientifiques. Ces bourses sont accordées aux postulants les mieux doués parmi ceux qui justifient les qualifications suivantes: pour la première de ces bourses, la possession du diplôme de licencié, avec distinction, d'une université; pour la seconde, une année d'expérience des recherches après la sortie de l'université et pour la troisième la capacité clairement démontrée de se livrer à des recherches indépendantes.

Au cours des huit années terminées le 31 mars 1925, le Conseil National des Recherches accorda 237 bourses, dont 109 de la première catégorie, 86 de la seconde et 42 de la troisième, à 151 jeunes gens appartenant à 16 universités et dont les études s'étendent à 13 branches de la science. Ces boursiers ont publié 295 thèses, dont 134 récompensées par un diplôme de maître ès-arts ou maître ès-sciences et 41 par le doctorat en philosophie.

Il n'est pas sans intérêt de noter la carrière qui s'est ouverte devant ces boursiers; 34 d'entre eux ont embrassé le professorat, 24 sont entrés dans différentes industries et 22 sont devenus fonctionnaires dans différents départements techniques des provinces ou du gouvernement fédéral; quant aux autres, autant qu'on le sache, ils continuent leurs études sous d'autres auspices.

Aide aux recherches.—Durant les neuf années passées, le Conseil National des Recherches a financièrement aidé 92 recherches distinctes, dont 40 étaient complétées avant le 1er avril 1925. Au cours de 1925-26, 52 recherches bénéficiant de l'aide financière du Conseil se poursuivaient dans 23 départements scientifiques de 13 universités canadiennes et dans 12 laboratoires du gouvernement ou d'industriels. Les recherches en cours se répartissaient comme suit: physique, 9; chimie, 8; botanique, 6; génie minier, 5; biochimie, 4; biologie, zoologie, agronomie, et génie électrique, 2 chacune; entomologie, bactériologie, pathologie, pathologie végétale, pathologie animale, biochimie végétale, hybridation des plantes, agriculture en général, chimie alimentaire, sylviculture, géologie, mécanique, standardisation des pièces mécaniques et génie civil, 1 chacune. Tous les laboratoires des universités canadiennes disposant de l'aménagement nécessaire à ces recherches ont été utilisés.

Pendant ces neuf années, le Conseil a dépensé une somme totale de \$366,600, dont \$113,800 pour favoriser les recherches en cours pendant l'année 1925-26. Tout naturellement, une partie de cette somme s'applique à des recherches qui durent depuis plus d'un an, mais durant l'année ci-dessus mentionnée, le conseil a affecté aux recherches nouvellement commencées la somme de \$61,932, soit 45 p.c. des crédits mis à sa disposition.

Comités consultatifs.—Au moyen des comités consultatifs qu'il a institués, le Conseil National des Recherches a fait un grand pas vers la solution des **pro-**